



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 09 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Yolande COLLET Nicolas DUPRE, Bruno ETIENNE Jérémy GAUDRON, Christine GODEFROY Geoffrey GUILLAUME, Dominique HENCK, Lilian HUMBERT, Jérôme SOT.

Absents excusés : Léo DROUOT, Rachelle CERUTTI, Philippe DUPRÉ, Théo ROUSSEL

Pouvoirs :

Philippe DUPRÉ donne pouvoir à Nicolas DUPRÉ

Mr Jérôme SOT a été nommée secrétaire.

2023-10 MODIFICATION AFFECTATION COMPTE ADMINISTRATIF.

Suite à une erreur de saisie informatique, l'excédent budgétaire 2021 n'a pas été pris en compte, lors de l'impression de la délibération du résultat de clôture global, ainsi que sur la délibération des affectations de résultat.

Cette modification n'affecte pas le montant global du BP 2023.

Car le report de l'excédent a bien été enregistré dans la proposition soumit au vote.

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à remettre les montants des affectations voté au budget et les nouvelles affectations.

Voté à l'unanimité pour.

2023-11 PRÉPARATION ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

En vue des prochaines élections sénatoriales, nous devons effectuer, l'élection de 3 titulaires et de 3 suppléants en date du 9 juin.

Afin de préparer au mieux ces élections M. Le Maire présente le déroulement de l'élection du 9 juin 2023, et propose d'effectuer la réunion à 18h30.

Voté à l'unanimité pour.

2023-12 PRÉSENTATION DEVIS CAPTAGE EAU DE RUISSELLEMENT.

Des travaux effectués rue de la gare ont modifié l'écoulement naturelle des eaux. Des travaux consécutifs entrepris à la charge de divers propriétaires, sans obligation de normalisation communal pour l'utilisation de matériaux et la réalisation des travaux sur le domaine public engendre des problèmes d'écoulement.

De ce fait le ruissellement a provoqué de nombreuses remontées d'eau sur la voirie, provoquant de grande plaque de verglas lors de la période hivernal.

Afin de prévenir la dégradation accélérée de la chaussée, il vous est proposé un devis de reprise d'eau de l'entreprise EURL BEY TP pour un montant de 2280€ TTC. Cela permettra de canaliser les eaux et de limiter les odeurs.

Voté à l'unanimité pour.

2023-13 VOTES TAUX VIREMENT DE CRÉDITS.

Afin de permettre les virements de crédit entre chapitre et ainsi de limiter des modifications budgétaires.

Il vous est proposé de voter le taux annuel de virement de crédit devant être établi par la fourchette de 0% à 7.5%.

M. Le Maire propose :

-Section fonctionnement proposition 2% soit un montant estimatif de 4500€.

-Section investissement proposition 2% soit un montant estimatif de 903€.

Voté à l'unanimité pour.

2023-14 PREPARATION FÊTES DES VOISINS.

Il est proposé de reconduire la fête des voisins le Week end du 3 juin ou du 10 juin. Proposition d'offrir l'apéritif sur les mêmes modalités de l'année 2022 pour un montant de 350€.

- Le conseil municipal valide à l'unanimité la date du 10 juin 2023 et un montant attribué pour la manifestation de 500€.

Voté à l'unanimité pour.

2023-15 PROPOSITION D'ACHAT.

M. Le Maire propose l'achat d'un congélateur à tiroir pour améliorer l'équipement de la cuisine de la salle Voirnot et allouer un montant de 400€ pour cette acquisition.

Voté à l'unanimité pour.

CLÔTURE DE LA SÉANCE :21h50